

Pilotes inscrits sur la seule étape 2, dite de Jour

Tu es inscrit seulement sur l'étape 2. Lors de cette étape, qui commence par le circuit Bugatti, il n'y a pas de « passage à vide à moto » dans les spéciales de **La Trugalle** et de **Lombron**.

Comme le prévoit le règlement, tu devras faire ce « passage à vide à moto » le vendredi.

Tu partiras juste avant les concurrents qui font l'étape 1.

Départ à partir de 18 h 11, place de l'église, mais tu dois te présenter un quart d'heure avant à l'esplanade du port.

Ton parcours sera le même que celui des autres concurrents.

Tu devras suivre le road book ETAPE 1 (ne pas oublier de l'imprimer en te connectant sur le site

www.rallyedelasarthe.com

Après ton passage à vide de Lombron, tu arriveras à la **case 90**. Arrête-toi un peu avant pour dérouler ton lecteur de Road-Book jusqu'à la **case 215**. C'est le même endroit.

Tu tournes **à droite**, et tu rentres gentiment

à la Suze en suivant le Road-Book. Tu n'as pas de temps imparti imposé mais tu dois pointer aux CH jusqu'au port de La Suze où tu rendras ton carton de pointage.